

**Objet : Année 2022 - Attribution des subventions de fonctionnement aux associations sportives**

**EXPOSÉ**

Des crédits pour l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations sportives ont été inscrits au Budget Primitif 2022.

Comme les années précédentes, il est proposé à l'Office Municipal des Sports (O.M.S) que la Ville attribue directement aux associations sportives scolaires des écoles maternelles et élémentaires une subvention pour leurs activités sportives dans le cadre de l'USEP pour l'année scolaire en cours.

Aussi, sur proposition de l'O.M.S, il est soumis à votre approbation la répartition des subventions de fonctionnement aux associations sportives et de l'aide à la formation.

Ces répartitions s'inscrivent dans le respect du montant global accordé à l'O.M.S.

**DÉCISION**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

1. de procéder à la répartition des subventions aux associations sportives, comme suit : (voir tableaux en annexe) ;
2. d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à verser, en 2022, les subventions attribuées à chaque association, dans les limites des crédits inscrits, et sous réserve de la production par ces associations, d'une copie certifiée et signée de leurs budgets et comptes de l'exercice écoulé ;
3. d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint à Délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

P.J. : Tableaux des associations sportives subventionnées en 2022

Les propositions sont adoptées par 32 voix

Fait et délibéré à Châteaubriant  
A l'Hôtel de Ville, le 6 avril 2022

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220412-11-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-04-2022

Publication le : 12-04-2022



Le Maire  
Alain HUNAUULT

Le Maire,  
Alain HUNAUULT



## Subventions de fonctionnement aux associations sportives

IMPUTATIONS	ASSOCIATIONS	Subvention de Fonctionnement 2021	Subvention de Fonctionnement 2022
40 6574	Amicale Laïque Castelbriantaise - Section Badminton	1 964,00 €	1 757,00 €
40 6574	Amicale Laïque Castelbriantaise - Section Basket	4 152,00 €	4 416,00 €
40 6574	Amicale Laïque Castelbriantaise - Section Football	8 419,00 €	9 261,00 €
40 6574	Amicale Laïque Castelbriantaise - Section Gymnastique Rythmique	2 186,00 €	2 009,00 €
40 6574	Amicale Laïque Castelbriantaise - Section Handball	8 598,00 €	9 382,00 €
40 6574	Les Archers de la Mée	1 374,00 €	1 435,00 €
40 6574	ASKD Gymnastique	3 341,00 €	4 067,00 €
40 6574	Athlétique club châteaubriant Derval	865,00 €	-
40 6574	Billard-Club Castelbriantais	511,00 €	582,00 €
40 6574	Boxing-Club Castelbriantais	1 785,00 €	1 402,00 €
40 6574	Catel Bowling Team de Châteaubriant	264,00 €	-
40 6574	Castel Compétitions Equestres	659,00 €	606,00 €
40 6574	Cercle d'Echecs Castelbriantais	835,00 €	597,00 €
40 6574	Cercle d'Escrime Castelbriantais	446,00 €	197,00 €
40 6574	Châteaubriant Arts Martiaux	1 007,00 €	712,00 €
40 6574	Châteaubriant football de table	793,00 €	770,00 €
40 6574	Châteaubriant Tennis de table	2 466,00 €	2 037,00 €
40 6574	Club Cœur et santé	601,00 €	158,00 €
40 6574	Club Nautique Castelbriantais	3 666,00 €	3 684,00 €
40 6574	Club de Plongée Castelbriantais	691,00 €	820,00 €
40 6574	Cyclo-Club Castelbriantais	6 751,00 €	8 261,00 €
40 6574	Entente athlétique Club Castelbriantais	1 973,00 €	1 487,00 €
40 6574	Judo Club Castelbriantais	4 711,00 €	4 549,00 €
40 6574	Roller club castelbriantais	2 163,00 €	1 930,00 €
40 6574	Sport Athlétique Castelbriantais	4 598,00 €	5 567,00 €
40 6574	Tennis Club Castelbriantais	3 487,00 €	4 045,00 €
40 6574	Toreïkan-Budo	629,00 €	389,00 €
40 6574	Union de Pétanque Castelbriantaise	1 844,00 €	2 179,00 €
40 6574	Voltigeurs Castelbriantais - Section Football	17 678,00 €	19 257,00 €
	<b>Total</b>	<b>88 457,00 €</b>	<b>91 556,00 €</b>

IMPUTATIONS	ASSOCIATIONS	Subvention de Fonctionnement 2021	Subvention de Fonctionnement 2022
253 6574	Association Sportive du Collège Robert Schuman	1 576,00 €	1 672,00 €
253 6574	Association Sportive du Collège Ville aux Roses	1 992,00 €	1 186,00 €
253 6574	Association Sportive Môquet - Lenoir	1 460,00 €	1 270,00 €
253 6574	Association Sportive des Lycées et Collège St Joseph	3 699,00 €	1 500,00 €
	<b>Total</b>	<b>8 727,00 €</b>	<b>5 628,00 €</b>



Le Maire,  
Alain HUNAUULT

ons de Fonctionnement

**97 184,00 €**

**97 184,00 €**

## Aide à la Formation

IMPUTATIONS	ASSOCIATIONS	Subvention de Fonctionnement 2022
40 6574	Amicale Laïque Castelbriantaise - Section Handball	500,00 €
40 6574	Boxing-Club Castelbriantais	350,00 €
40 6574	Billard Club Castelbriantais	45,00 €
40 6574	Châteaubriant Arts Martiaux	15,00 €
40 6574	Club Nautique	1 300,00 €
40 6574	Cyclo-Club Castelbriantais	350,00 €
40 6574	Entente Athlétique	310,00 €
40 6574	Tennis club	350,00 €
40 6574	Voltigeurs Football	400,00 €
40 6574	OMS (Secourisme - défibrillateurs)	2 137,00 €
	<b>Total</b>	<b>5 757,00 €</b>

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220412-11-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-04-2022

Publication le : 12-04-2022

Le Maire,  
Alain HUNAUT

